

**L'augmentation des salaires, des pensions,  
c'est maintenant,  
pour tous les personnels, et sans contrepartie !**

L'inflation atteint aujourd'hui 6,5 % sur un an. Les prévisions pour la fin de l'année sont alarmantes car le seuil de 8% voire plus devrait être atteint. L'augmentation des prix de l'alimentation, les loyers et les tarifs de l'énergie pèsent chaque mois un peu plus sur les revenus des ménages.

Alors que la valeur du point d'indice n'a été augmentée que de 3,5%, ce qui entérine un effondrement sans précédent pour tous les fonctionnaires, nous réaffirmons que l'augmentation doit être immédiate au vu de la situation, concerner la totalité des personnels, et qu'elle doit être sous forme indiciaire, c'est-à-dire comptant pour le calcul de la retraite.

Le ministre Ndiaye, après avoir fait miroiter une revalorisation de 10% pour tous les enseignants, annonce finalement que seuls les professeurs ayant 10 ans de carrière ou moins seraient concernés par cette « revalorisation » bien limitée, et qui ne serait effective qu'à partir de... 2023 !

**Quant aux autres personnels, ils ne sont même pas évoqués par le ministre !**

**Le ministre Ndiaye se moque des personnels et tente de les opposer les uns aux autres !**

Face à cette nouvelle provocation, nous exigeons :

- **Ouverture sans attendre de négociations dans la Fonction publique pour revaloriser tous les personnels par l'amélioration de la grille indiciaire dès 2022 !**
- **Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice *a minima* au niveau de l'inflation et ouverture de discussions pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !**
- **Augmentation immédiate des pensions, *a minima* à hauteur de l'inflation !**

NOM Prénom	Qualité	Lieu d'exercice	Signature